

# **Donner à l'Acadie la place qui lui revient**

Mémoire de la Société Nationale de l'Acadie déposé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes dans le cadre du renouvellement des licences de la Société CBC/Radio-Canada

(Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2019-379)



Société Nationale de l'Acadie  
224, rue St. George, Bureau 103  
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 0V1  
Tél. : 506.853.0404  
Courriel : [info@snacadie.org](mailto:info@snacadie.org)  
Site internet : [www.snacadie.org](http://www.snacadie.org)



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>L'importance du diffuseur public</b>	<b>6</b>
<b>Garantir le financement public de la SRC</b>	<b>8</b>
<b>Assurer le respect du mandat de la SRC</b>	<b>10</b>
<b>La soirée électorale fédérale du 21 octobre 2019</b>	<b>12</b>
<b>La place accordée à l'Acadie</b>	<b>15</b>
<b>Conclusion</b>	<b>18</b>
<b>Nos recommandations</b>	<b>19</b>



# Introduction

La Société Nationale de l'Acadie, communément appelée la SNA, est le porte-parole reconnu du peuple acadien. Créée en 1881, elle est aujourd'hui un organisme regroupant huit associations membres, un membre privilégié et huit membres associés.

Représentante officielle de l'ensemble du peuple acadien, la SNA assure la promotion des droits et intérêts des Acadiens et des Acadiennes de l'Atlantique et le rayonnement de l'Acadie du monde.

Parmi les dossiers prioritaires que nous défendons se trouve celui des communications et la Société Radio-Canada en est au cœur. C'est à ce titre que nous déposons ce mémoire et souhaitons être appelés à comparaître lors des audiences publiques prévues le 25 mai 2020 dans la région de la capitale nationale afin de pouvoir bien représenter les intérêts du peuple acadien.

Dans les sept années qui séparent le dernier renouvellement de licences de la SRC, la SNA est intervenue à plusieurs reprises pour appuyer Radio-Canada, mais aussi pour lui rappeler les exigences de son mandat. Notre plus récente intervention en ce sens remonte au 23 mai 2019, lors d'une assemblée publique ayant eu lieu à Moncton dans le cadre d'une ronde de consultations menée par Radio-Canada dans toutes les régions du pays.

Les Acadiens et Acadiennes, comme tous les francophones au pays, sont bien conscients de l'importance du diffuseur public dans leur vie. Ils et elles savent qu'aucun diffuseur privé ne serait prêt à effectuer les immobilisations nécessaires pour desservir les régions éloignées avec un contenu de qualité, à la fois sur les ondes radio et à la télévision, en plus de maintenir une présence web sur des territoires où les cotes d'écoute ne forment qu'une fraction de celle des grands centres. Pour l'Acadie et son peuple, il est clair que le mandat national de la SRC et son financement public, auquel les citoyens et citoyennes de l'Acadie contribuent au même titre que tous les Canadiens et Canadiennes, sont les seuls garants de ces services et qu'ils doivent être préservés à tout prix.

D'entrée de jeu, la SNA, au nom du peuple acadien, appuie le renouvellement de licences de la SRC, car nous en avons besoin et parce que nous y avons droit.

Cependant, la SRC ne répond pas toujours à nos attentes. C'est pourquoi nous désirons émettre quelques mises en garde, demandes et recommandations au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), afin d'assurer l'amélioration et l'équité du service offert par le diffuseur public envers tous les contribuables canadiens.

Souvent, par le passé, les Acadiens et Acadiennes ont manifesté en faveur de la SRC en moments de compressions annoncées. Notre appui sera dorénavant conditionnel au sérieux de la SRC dans la prise en compte et la mise en oeuvre des recommandations de ce mémoire, dont certaines reviennent depuis plusieurs décennies.

**RECOMMANDATION #1:** La Société Nationale de l'Acadie appuie renouvellement des licences de la Société Radio-Canada par le CRTC.

**RECOMMANDATION #2:** La Société Nationale de l'Acadie veut que ce renouvellement des licences soit assujetti à des exigences de résultats entourant son mandat national, indicateurs de rendement à l'appui.

## L'importance du diffuseur public

Alors que de profonds changements continuent de s'opérer dans le monde médiatique canadien en raison de l'émergence de nouvelles technologies, les sources de revenus des médias traditionnels continuent de s'amoinrir, siphonnées par les GAFAs (Google, Amazon, Facebook et Apple). En 2018, le *Canadian Journalism Project* rapportait que plus de 250 sources d'information et de nouvelles avaient fermé leurs portes au Canada. Une étude<sup>1</sup> du *Local News Research Project* de l'école de

---

1

<http://localnewsresearchproject.ca/wp-content/uploads/2019/12/LocalNewsMapDataasofDecember12019.pdf>

journalisme de l'Université Ryerson, publiée le 1er décembre 2019, révèle l'étendue de ces changements.

De 2008 à la fin 2019, au Canada :

1. 240 journaux traditionnels<sup>2</sup> ont fermé leurs portes (dont 46 découlant d'un fusionnement d'entreprise), touchant 186 communautés;
2. 204 journaux communautaires<sup>3</sup> ne sont plus imprimés (dont 43 découlant d'un fusionnement d'entreprise), touchant 165 communautés;
3. 15 sites web d'information ont cessé leurs activités;
4. 19 stations de radio ont stoppé leurs diffusions;
5. 11 stations de télévision ont mis la clef sous le tapis;

Tout indique que cette tendance va se poursuivre, mettant à mal la capacité des gens de compter, entre autres, sur la production d'une information locale de qualité et leur permettant de mieux comprendre les enjeux qui les concernent directement.

À la lumière de ces faits, il convient d'insister sur l'importance d'un diffuseur public au Canada. La SRC est seule apte à réunir les diverses régions du pays, à offrir à ses citoyens et citoyennes, où qu'ils vivent, un contenu varié, indépendant, sans égard aux intérêts économiques des uns ou des autres, à leur permettre de confronter des visions et des idées diverses pour se faire leurs propres opinions afin d'être des acteurs dynamiques au sein de notre démocratie.

Il est difficile d'imaginer, au sein de l'écosystème médiatique canadien, qu'une entité qui offre une couverture radiophonique, télévisuel et web, d'envergure nationale, en français et en anglais, *A mari usque ad mare*, comme le fait Radio-Canada, soit

---

<sup>2</sup> Publiés moins de cinq fois par semaine

<sup>3</sup> Publiés au minimum cinq fois par semaine

économiquement rentable pour une industrie privée. Radio-Canada et CBC jouent un rôle primordial dans nos communautés.

Nous notons que Radio-Canada serait en bonne position pour collaborer avec les radios communautaires en faisant partenariat avec elles, sous forme de contributions de nouvelles aux bulletins régionaux diffusés sur leurs ondes. Cela permettrait d'étendre le rayonnement de la SRC tout en augmentant l'accès des gens à l'information régionale.

À juste titre, la station régionale de Radio-Canada Acadie est un instrument incontournable de la société acadienne depuis plus de 60 ans, tout comme les autres stations et bureaux à travers le pays qui assurent aux francophones rayonnement et information tout en favorisant une cohésion nécessaire entre les francophones des quatre coins de pays.

S'il fallait ne diffuser que là où les revenus publicitaires et les cotes d'écoute le justifient, il n'y aurait pas grand signaux radio, ondes télé ou couverture web hors du triangle Montréal-Ottawa-Toronto, au détriment des multiples communautés francophones du Canada, dont celles du peuple acadien.

Nous tenons à souligner, malgré les reproches qui vont suivre, que Radio-Canada doit avoir les moyens de continuer son travail au bénéfice de tous les Canadiens et Canadiennes.

## **Garantir le financement public de la SRC**

Les compressions au financement de la SRC affectent d'abord toujours les stations régionales, alors qu'elles sont rarement les premières à bénéficier des investissements. L'Acadie compte sur Radio-Canada Acadie pour lui donner l'heure juste, de Chéticamp à la Péninsule de Port-au-Port, en passant par Abram-Village et Caraquet.

Chaque changement de gouvernement apporte la crainte de répercussions sur les services essentiels qui sont actuellement offerts aux Acadiens et aux Acadiennes.



La perte d'un vidéo-journaliste en Atlantique, particulièrement si cette personne est seule dans la région qu'elle doit couvrir, a un impact dévastateur pour notre peuple, se soldant par l'appauvrissement de la couverture d'actualités régionales. Un cas récent démontrant cette dynamique a été l'absence pendant plusieurs mois d'un journaliste à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le cas des provinces de l'Atlantique est particulier en ce sens: il n'y a qu'un seul centre de production télé, appuyé de trois centres de production radio, pour desservir les quatre provinces, alors qu'à l'ouest du pays il y en a un par province. Il s'agit d'une spécificité que nous avons souhaitée pour que l'Acadie puisse être reflétée dans son ensemble. Nous voulons cette synergie, mais il faut que le financement nécessaire y soit accordé afin qu'elle puisse fonctionner en respect du mandat qui lui est attribué.

Nous avons souvent reproché un certain nombrilisme à la station mère de Montréal, mais nous avons le même grief au sujet de la station régionale Acadie quant à la place démesurée qu'elle accorde au Nouveau-Brunswick, par rapport aux communautés francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, et de la Nouvelle-Écosse.

L'équipe de Radio-Canada Acadie se déplace parfois de son centre de production télé pour l'animation en direct du téléjournal de début de soirée. Nous croyons que cela devrait s'effectuer plus souvent en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, en plus de prioriser davantage la recherche et la production de nouvelles en provenance de ces trois provinces.

Les journalistes embauchés à la SRC doivent connaître notre réalité. Trop souvent, les régions sont desservies par des journalistes qui maîtrisent peu ou pas du tout les réalités des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nos membres remarquent que plusieurs d'entre eux et d'entre elles ne viennent dans les provinces de l'Atlantique que pour se faire de l'expérience, pour ensuite retourner le plus vite possible à Montréal.

La SRC doit décentraliser son recrutement pour le faire dans nos communautés. Cela permettrait également de déboulonner notre perception que l'accent québécois est mieux ou plus souhaitable que ceux des autres francophones du Canada. Nous voulons que la SRC reflète davantage la diversité culturelle canadienne tout en s'assurant que

les nouvelles recrues, de souches canadiennes ou autres, soient formées sur la réalité des régions.

Pour ces raisons, nous croyons impératif que le financement public de la SRC soit maintenu et augmenté, mais à la condition que l'argent serve à bonifier les stations régionales.

**RECOMMANDATION #3:** La Société Nationale de l'Acadie demande que la SRC mette en oeuvre une pratique de recrutement décentralisé pour ses journalistes afin de favoriser le talent local, la connaissance des enjeux locaux, ainsi que d'augmenter la diversité d'accents et d'origines sur les ondes du diffuseur public.

## Assurer le respect du mandat de la SRC

Une partie du mandat<sup>4</sup> de Radio-Canada concerne tout particulièrement l'Acadie et les communautés francophones dans leur ensemble :

1. refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions ;
2. contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales.

À cet égard, nous continuons d'être insatisfaits. Si la SRC répond « aux besoins particuliers des régions » – avec des stations comme Radio-Canada Acadie, les couvertures électorales provinciales, les journalistes en régions, etc., – pour autant « la globalité canadienne » et « la diversité régionale » sont trop souvent écartées de la programmation de Radio-Canada au niveau national.

Voilà près de 50 ans que la SNA rappelle à la Société Radio-Canada ses obligations face aux francophones de tout le Canada et non seulement du Québec, particulièrement en ce qui a trait à sa chaîne de télévision d'information en continu.

---

<sup>4</sup> <https://cbc.radio-canada.ca/fr/vision/gouvernance/politiques-de-programmation/nationales>

Bon an, mal an, le réseau démontre une centralisation de l'information et des reportages sur le Québec, plus particulièrement sur Montréal. Les nouvelles régionales hors de la métropole et hors de la Belle Province sont délaissées sous prétexte qu'elles n'intéressent pas la majorité des téléspectateurs et des téléspectatrices, situés au Québec, alors que nous sommes constamment abreuvés de celles du Québec. Il est important que l'Acadie puisse être vue à l'extérieur de ses frontières.

Un exemple probant de cette dynamique est la publication d'un sondage par la firme Léger, le samedi 18 janvier 2020, faisant état de l'appréciation, mais également de la méconnaissance des Québécois et Québécoises face à l'Acadie. Le sondage, réalisé du 23 au 30 décembre 2019 auprès de 1010 Québécois et Québécoises âgés de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais, posait 10 questions au sujet de l'Acadie avec choix de réponses. Le sondage a été couvert par le Journal de Montréal, le Journal de Québec, ainsi que l'Acadie Nouvelle. Nous avons offert de commenter ce sondage en entrevue à Radio-Canada Acadie, en précisant que le sujet serait tout indiqué pour RDI, pour discuter de ce que cela voulait dire pour l'Acadie et le Québec. La personne responsable des affectations ce jour-là nous a simplement répondu qu'après discussion, que Radio-Canada ne donnerait pas suite à ce sondage.

Soulignons que ce sondage révélait que 63% des Québécois et Québécoises disaient avoir bonne opinion des Acadiens et Acadiennes, mais que 37% d'entre eux et d'entre elles ne nous connaissaient pas assez pour avoir une opinion, ce qui démontre encore là toute l'importance d'en parler. Il s'agit d'une occasion ratée par le diffuseur public qui s'ajoute à une longue liste.

Et que dire de la couverture de nos élections provinciales comparativement au temps accordé à celles du Québec, tout palier de gouvernement confondu. À cet égard, compte tenu du statut particulier du Nouveau-Brunswick où l'égalité linguistique y est confirmée en vertu de l'article 16.1 (1) de la Charte canadienne des droits et libertés, nous exhortons la SRC d'assurer la couverture de ces élections provinciales avec la même rigueur et qualité qu'elle le fait pour le Québec, et que les autres provinces canadiennes soient exposées à cette information.

D'ailleurs, l'absence d'un débat des chefs en français lors de la campagne électorale provinciale de 2018 a été fortement dénoncée. La SRC s'est depuis engagée à rectifier la situation pour la prochaine fois, à la grande satisfaction de notre association membre, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

La question des droits linguistiques est un élément crucial pour l'Acadie et les francophones du pays, particulièrement lors d'élections, et la SRC n'y porte pas suffisamment attention.

Nous croyons que la SRC joue un rôle important dans la bonification de la culture générale de la population québécoise en permettant une meilleure représentation de l'Acadie sur ses ondes, en lui faisant une plus grande place, particulièrement sur RDI.

**RECOMMANDATION #4:** La Société Nationale de l'Acadie demande que ce renouvellement de licences exhorte la Société Radio-Canada à mieux représenter les réalités des communautés francophones et acadiennes de l'Atlantique via toutes ses plateformes en s'assurant que cette information soit également diffusée à l'extérieur des frontières de l'Acadie.

## **La soirée électorale fédérale du 21 octobre 2019**

L'émission spéciale de la soirée électorale fédérale du 21 octobre 2019, diffusée sur toutes les plateformes web de la SRC, a rappelé aux francophones hors Québec qu'ils se situaient bel et bien à l'extérieur de la Belle Province.

L'émission consacrée s'annonçait pourtant fort intéressante. Les téléspectateurs et téléspectatrices qui regardaient l'émission spéciale sur les canaux régionaux avaient droit à un tableau de bord indiquant les comptes de leurs régions, ce que nous avons apprécié. En début d'émission, l'animateur Patrice Roy, à la barre, nous rappelait qu'il s'agissait «[d'un] moment important, c'est votre moment, une étape importante». L'Acadie, au même titre que la francophonie canadienne, s'attendait à en apprendre plus sur les circonscriptions francophones hors Québec, leurs candidats et candidates, ainsi que sur les enjeux électoraux de cette campagne qui était sur le point de se dénouer.

Tout s'est rapidement gâté à la présentation du panel de la soirée, presque exclusivement composé d'analystes et d'ex-politiciens et politiciennes du Québec: Michel C. Auger (animateur à ICI Première à Montréal), Josée Legault (chroniqueuse

aux Journal de Montréal et Journal de Québec), Tasha Kheiriddin (PDG d'Ellipsum Communications), Alec Castonguay (chef de bureau politique à L'actualité), Yolande James (ancienne politicienne du Québec), Michael Fortier (ancien politicien du Québec), Françoise Boivin (ancienne politicienne du Québec), Gilles Duceppe (ancien politicien du Québec). Voilà qui donnait le ton.

Alors que les résultats des boîtes de scrutin de l'Atlantique entraient peu à peu, il n'y avait que des entrevues avec des candidats québécois qui étaient présentées, malgré que des journalistes de la SRC étaient postés à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador et auraient pu être sollicités à l'antenne.

Dès que les boîtes de scrutin des circonscriptions du Québec ont été ouvertes et que les votes ont commencé à être comptabilisés, les acteurs du plateau ont redoublé d'ardeur à scruter et analyser les menus détails des circonscriptions québécoises pour ne s'en détourner que momentanément, lors d'une victoire d'un candidat ou candidate dans les autres provinces canadiennes.

Que ce soit en Atlantique, en Ontario, ou dans l'ouest du pays, les analystes présents, à l'exception de Michel C. Auger, ne semblaient pas bien maîtriser les réalités régionales ni ne s'être bien préparés à parler des circonscriptions hors Québec, incluant les circonscriptions francophones.

Un exemple frappant de cette lacune est qu'il aura fallu plus d'une heure du début de l'émission spéciale pour que quelqu'un mentionne qu'une lutte à surveiller se dessinait dans la circonscription de Fredericton, entre la candidate du Parti vert, Jenica Atwin, le député sortant du Parti libéral du Canada, Matt Decourcey et la candidate du Parti conservateur du Canada, Andrea Johnson. Cette information était pourtant bien connue à Radio-Canada Acadie.

Il aura finalement fallu attendre à la 67<sup>e</sup> minute du début de l'émission spéciale pour que le tout premier intervenant acadien de la soirée y soit vu et entendu. Il s'agissait du premier ministre sortant du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant.

Les circonscriptions hors Québec, dans leur ensemble, n'ont pas alimenté de discussions exhaustives comparativement à celles du Québec.

Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer ces manquements graves, dont celle de Mme Aude Rahmani, une téléspectatrice d'Ottawa, qui a porté officiellement plainte à l'ombudsman du diffuseur public, Guy Gendron. Le 4 décembre 2019, l'ombudsman a publié sur son blogue la révision de cette plainte<sup>5</sup> intitulée «L'émission spéciale de la soirée électorale fédérale du 21 octobre 2019 dénoncée pour son "québéco-centrisme"». Dans sa plainte, Mme Rahmani souligne qu'«[il] s'agissait ici d'élections fédérales, et la moindre des choses aurait été d'informer avec la même attention et avec le même respect les spectateurs francophones à la grandeur du pays sur tous les résultats et d'en faire une analyse province par province et territoire par territoire!». Au terme de cette révision, l'ombudsman Guy Gendron finit par n'avoir d'autre choix que d'accorder raison -toutefois à demi-mot- à la partie plaignante. Il conclut que «L'émission spéciale de la soirée électorale fédérale, présentée le 21 octobre 2019 sur les ondes d'ICI Radio-Canada Télé, aurait pu mieux servir le mandat du diffuseur public qui lui demande de refléter la diversité et de présenter des informations pertinentes à tous les citoyens». C'est le moins que l'on puisse dire.

Nous applaudissons l'initiative de Mme Rhamani d'avoir porté plainte en dénonçant cette situation inacceptable. Nous déplorons toutefois qu'il soit encore nécessaire de répéter ce qui a été dit et redit aux dirigeants de la SRC depuis des décennies. Les francophones hors Québec ont déjà un épuisant combat à mener pour le respect de leurs droits en vertu de la Loi sur les langues officielles du Canada depuis les 50 dernières années sans avoir en plus à se sentir largement ignorés par Radio-Canada lors de la soirée électorale canadienne.

Nous estimons que le peu de place laissé aux circonscriptions non québécoises à cette émission spéciale de la SRC sur les élections fédérales du Canada était teinté d'un québéco-centrisme méprisant à l'endroit des francophones hors Québec, des Acadiens et des Acadiennes.

Nous écoutons attentivement la directrice générale de l'information de la SRC, Luce Julien, lorsqu'elle soulignait le 11 septembre 2019 que «chaque élection est l'occasion pour Radio-Canada de démontrer la pertinence du diffuseur public»<sup>6</sup>. Elle affirmait que «[...] Radio-Canada est consciente de la responsabilité qui lui incombe de bien [nous] informer et de répondre à [nos] attentes.» Force est de constater que nos attentes n'ont pas été satisfaites.

---

<sup>5</sup> <https://cbc.radio-canada.ca/fr/ombudsman/revisions/2019-12-04>

<sup>6</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1296028/mot-info-radio-canada-couverture-campagne-electorale>

Nous nous attendons à mieux de notre diffuseur public, surtout lors d'une soirée aussi cruciale pour tous les Canadiens et Canadiennes, qu'ils soient au Québec ou dans une autre province. Nous invitons le CRTC à prendre bonne note de cet affront et de rappeler à l'ordre le diffuseur public et de lui souligner son mandat pancanadien, afin d'assurer que cela ne se reproduise plus.

## La place accordée à l'Acadie

Le 22 mai 2019, la SRC a publié son nouveau plan stratégique triennal intitulé *Entre nous, c'est pour la vie*<sup>7</sup>. Le diffuseur public indique être animé par le désir de donner la priorité aux auditoires, aux individus et aux collectivités dans ses décisions en matière de programmation afin d'établir des relations durables avec ses téléspectateurs tout en renforçant sa marque et sa cohésion sociale. À cette fin, la SRC a établi les priorités suivantes pour servir les Canadiens :

1. **Personnaliser les services numériques** : La Société vise à proposer une offre numérique qui tient compte de tous les Canadiens et qui met en valeur la diversité des voix, des communautés et des points de vue qui font la richesse du Canada.
2. **Captiver les jeunes auditoires** : La Société s'efforce de devenir un chef de file en offrant le meilleur contenu aux enfants et aux jeunes dans le but d'enrichir la vie et de les engager envers leur pays.
3. **Prioriser ses liens avec les régions** : La Société renforcera ses liens avec les Canadiens grâce à un contenu local et régional important qui est pertinent pour les gens de leurs collectivités, et elle fera connaître ces collectivités au reste du Canada.
4. **Incarner le Canada d'aujourd'hui** : La Société reflétera l'étendue et la richesse de la diversité du Canada, célébrant ses différentes perspectives et tout

---

<sup>7</sup> <https://cbc.radio-canada.ca/fr/vision/strategie/entre-nous-cest-pour-la-vie>

ce qui rassemble les Canadiens.

5. **Faire rayonner le Canada dans le monde** : La Société veillera à ce que le Canada et les créateurs canadiens soient vus et entendus dans le monde entier.

Nous ne doutons pas des bonnes intentions des professionnels et professionnelles de la SRC ainsi que de celles de ses administrateurs et administratrices, toutefois, plusieurs d'entre eux et d'entre elles, malgré les bonnes paroles et les présentations inspirantes, continuent de considérer Radio-Canada comme une station régionale montréalaise bien plus que comme le réseau national qu'il est censé être. Nous voulons plus que des mots; nous voulons des actions concrètes et un changement de culture au sein même de l'entreprise venant sensibiliser tout ce beau monde à la juste place de la francophonie canadienne sur les ondes de la SRC.

Le développement de contenus axés vers la jeunesse, tel que décrit dans le plan stratégique de la SRC, est une piste fort intéressante. Cette initiative doit se traduire en une opportunité pour les producteurs et productrices de la francophonie canadienne d'est en ouest de mieux intégrer la programmation du diffuseur public.

Nous savons pertinemment que Radio-Canada fait face à des besoins sans cesse croissants de revenus publicitaires, dont les tarifs sont directement liés aux cotes d'écoute. Cette situation dicte à Radio-Canada ses émissions, ses intervenants et ses choix éditoriaux. Nos artistes, dont certains réussissent pourtant très bien en France, ne sont que très rarement invités au réseau national. Est-ce sous prétexte que les artistes acadiens ne sont pas assez connus au Québec et que pour cette raison les auditeurs québécois ne les écouteront pas? C'est l'oeuf ou la poule. À cela nous voyons plutôt une belle occasion pour le public québécois de découvrir ce qui se fait de bien à l'extérieur de ses frontières.

La question des accents a également été soulevée par nos organismes jeunesse. Ceux-ci notent que les jeunes ne se reconnaissent pas ou peu dans l'image qui leur est présentée par le diffuseur public. L'importance d'inclure la multitude d'accents retrouvée sur tout le territoire canadien est essentielle, autant pour l'Acadie que pour les autres communautés francophones qui le peuplent. Nous croyons que cela viendrait concrétiser cette volonté énoncée par la SRC de rejoindre les jeunes, tout en contribuant positivement à leur construction identitaire.



N'entendre à la télévision ou à la radio que des accents et un français parlé au Québec, contribue à l'insécurité linguistique que vivent les jeunes en situation de minorité linguistique. Le diffuseur public peut et doit être une force positive dans nos efforts pour contrer et renverser l'assimilation et l'insécurité linguistique, en valorisant le français tel qu'il est parlé et vécu un peu partout au pays.

Cela étant dit, nous applaudissons la couverture de Radio-Canada quant à la diffusion de notre fête nationale du 15 août, ainsi que de la soirée des Éloizes, gala soulignant la qualité et l'originalité du travail des artistes professionnels de l'Acadie, ainsi que des individus et organismes qui soutiennent les arts. Ce sont des améliorations que nous notons et qui méritent d'être célébrées. Également, du côté de l'information, plus particulièrement au téléjournal national de soirée, nous avons remarqué l'ajout récent d'une tournée du Canada, où des enjeux relatifs aux citoyens et citoyennes des autres provinces sont exposés au grand public. C'est très bien, mais il ne faut toutefois pas se limiter à cela.

La participation des Acadiens, Acadiennes et autres francophones hors Québec dans les émissions de divertissement est quasi inexistante. Si l'on prend par exemple l'émission *Tout le monde en parle*, pourquoi est-ce que l'Acadie n'y apparaît que quand Denise Bombardier émet des propos disgracieux à l'égard de notre importance et de notre vitalité? Quelle est la dernière apparition d'un Acadien ou une Acadienne à l'émission *Les enfants de la télé*? À l'exception d'Infoman, qui donne parfois une petite place à nos communautés, chose que nous apprécions beaucoup, l'Acadie est absente de ces émissions de grande écoute.

Il faut que la SRC favorise davantage les avenues pour permettre au contenu culturel hors Québec d'intégrer ses ondes, sans quoi, c'est la mémoire québécoise dans toute sa diversité qui continue d'être préservée au détriment de la nôtre – et de celle de la francophonie canadienne dans son ensemble.

La SRC doit maintenir et augmenter les déplacements d'émissions dites «réseau» dans toutes les régions du pays. C'est une façon exemplaire de mieux refléter la diversité canadienne au réseau et une formidable occasion de sensibiliser les animateurs et animatrices aux réalités des francophones du pays.

<p><b>RECOMMANDATION #5:</b> La Société Nationale de l'Acadie demande que ce renouvellement de licences comprenne une obligation pour la SRC de bonifier la place qu'elle accorde notamment aux artistes acadiens et aux producteurs et productrices indépendants, tant sur ICI Première qu'à la télévision.</p>
--

## Conclusion

Il est clair que si la SRC n'était pas si essentielle à l'épanouissement de l'Acadie et de la francophonie canadienne, il y a longtemps que la Société Nationale de l'Acadie et tant d'autres organismes de défense des droits des francophones auraient abandonné la lutte. Pourtant, nous croyons à la nécessité d'un diffuseur public et au potentiel de la SRC tant dans nos régions que sur la scène nationale. Nous croyons au désir de ses responsables que la SRC devienne véritablement l'outil de concertation nationale que son mandat exige.

C'est pourquoi, depuis plus de 50 ans, étude après étude, rencontre après rencontre, comparution après comparution, nous n'avons jamais cessé de croire en la possibilité de voir un jour la SRC réaliser le virage tant souhaité et réclamé pour qu'elle devienne tel qu'elle l'affirme le diffuseur de toute la francophonie canadienne, c'est à dire, un diffuseur qui s'intéresse à ce que nous faisons, à ce que nous vivons, à ce que nous pensons et qui nous permet de nous voir et de nous entendre, au même titre qu'il le permet à la population québécoise.

Somme toute, c'est à vous, membres du CRTC, qu'appartient la responsabilité d'exiger de l'ensemble des entreprises de communication sollicitant des licences de diffusion au Canada qu'elles respectent leurs promesses de réalisation. Si ces entités ne le font pas et qu'elles n'en subissent pas les conséquences, c'est votre autorité même qui est, de ce fait, remis en question.

Le peuple acadien est souvent cité en exemple un peu partout au Canada et au sein de la francophonie internationale pour sa résilience et sa détermination à ne jamais abandonner les luttes auxquelles il est confronté, et avec raison. Il n'est pas question pour l'Acadie d'abandonner son action auprès de la SRC, tant et aussi longtemps que Radio-Canada ne réalisera pas son mandat d'être le reflet réel de la nation canadienne que nous sommes. Nous tenons à Radio-Canada, nous avons besoin de Radio-Canada et nous pensons que Radio-Canada, non seulement peut, mais doit, changer. Nous espérons que ce prochain octroi de licences de radiodiffusion du CRTC se traduira par un virage définitif et constructif au sein de la SRC.

Enfin, la Société Nationale de l'Acadie souhaite être appelée à comparaître lors des audiences publiques prévues le 25 mai 2020 dans la région de la capitale nationale afin de pouvoir bien représenter les intérêts du peuple acadien.

## Nos recommandations

**RECOMMANDATION #1:** La Société Nationale de l'Acadie appuie renouvellement des licences de la Société Radio-Canada par le CRTC.

**RECOMMANDATION #2:** La Société Nationale de l'Acadie veut que ce renouvellement des licences soit assujéti à des exigences de résultats entourant son mandat national, indicateurs de rendement à l'appui.

**RECOMMANDATION #3:** La Société Nationale de l'Acadie demande que la SRC mette en oeuvre une pratique de recrutement décentralisé pour ses journalistes afin de favoriser le talent local, la connaissance des enjeux locaux, ainsi que d'augmenter la diversité d'accents et d'origines sur les ondes du diffuseur public.

**RECOMMANDATION #4:** La Société Nationale de l'Acadie demande que ce renouvellement de licences exhorte la Société Radio-Canada à mieux représenter les réalités des communautés francophones et acadiennes de l'Atlantique via toutes ses plateformes en s'assurant que cette information soit également diffusée à l'extérieur des frontières de l'Acadie.

**RECOMMANDATION #5:** La Société Nationale de l'Acadie demande que ce renouvellement de licences comprenne une obligation pour la SRC de bonifier la place qu'elle accorde notamment aux artistes acadiens et aux producteurs et productrices indépendants, tant sur ICI Première qu'à la télévision.